



DEPARTEMENT RHONE  
ARRONDISSEMENT VILLEFRANCHE/SAONE  
COMMUNE VINDRY-SUR-TURDINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 04 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Vindry-sur-Turdine dûment convoqué le 27 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil municipal en mairie de Vindry-sur-Turdine, sous la présidence de M. Christian PRADEL, Maire.

**Nombre de membres :**

En exercice : 33

Quorum : 17

Présents : 28

Votants : 32

dont 4 pouvoirs

**Présents :** Christian PRADEL, Anne-Marie VIVIER-MERLE, Maurice RAFFIN, Nathalie CHEVALIER, Alain GERBERON, Nathalie ESTIENNE, Jean-Robert LAGOUTTE, Prescilia HADJOUT, Emmanuelle CHABOUD, Catherine GERANDIN, Daniel GAUDON, Béatrice WESSE, Baptiste LAGOUTTE, Catherine RAFFIN, Thibaut DEBOURG, Brigitte CHOLAT-TROUILLET, Michel GAUDEMER, Valérie TRIPARD, Gilbert PERRIN, Clarisse EGLOFF, Guillaume PASSINGE, Isabelle GONDARD, Alain MADAMOIRS, Cécile CHAMBA, Gérard JUNET, Christelle MURE, Pauline MAYOUD, Philippe BOST (arrivée 19h12)

**Absents ayant donné pouvoir :** Jean-Michel GRAVICHE, Didier FILET, Françoise DANVE, Franck TREVoux

**Absent :** Olivier CAYOT

**Secrétaire de séance :** Bénédicte ROGER-CERTHOUX, Directrice générale des services

\*\*\*\*\*

Il est rappelé au conseil municipal que par délibération en date du 5 juillet 2022, il a été donné délégation à Monsieur le Maire, pour préparer, passer, exécuter et régler le marché de travaux pour le lot 7 de la construction d'un équipement d'activités musicales et associatives dans la limite de 5 % de 216 000 € H.T., montant estimé par le maître d'œuvre.

**Objet : EAMA –  
Attribution lot 7**

Suite à la nouvelle consultation et sur proposition du comité de pilotage, il est proposé à l'assemblée délibérante d'attribuer le marché de travaux comme suit :

- lot 7 « menuiseries intérieures bois » : 267 235.48 € HT à LAGEM

**Délibération  
N°2022-71**

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'attribution du lot « Menuiseries intérieures bois » à la société LAGEM pour un montant de 267 235.48 €
- DIT que les crédits sont prévus au budget.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt  
En Sous-préfecture  
Le  
Et publication  
Le  
Le Maire,

Ainsi fait et délibéré  
Les jours, mois, an et heure que susdits  
Pour copie conforme,  
Le Maire,  
C. PRADEL

